



DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE VAL SOLOGNE

M. Mme.....
Association - Entreprise
Adresse complète
Mail :
Téléphone fixe : / / / / Portable : / / / /

Utilisation du lave-vaisselle oui non

Maximum 100 personnes assises

A la date du.....au.....
Nature de l'évènement
Nombre de personnes

Fait à Lailly-en-Val, le
Signature

ACCORD OU REFUS

Le planning d'occupation de la salle communale ne nous permet pas de satisfaire votre demande.

Nous avons le plaisir de vous donner notre ACCORD sur une location de la salle Val Sologne le

Le coût de cette location est de

Nous vous demandons de verser, un acompte de 40 % soit

Il vous appartient de prendre contact avec le secrétariat de la mairie 8 jours avant la location pour convenir d'un rendez-vous destiné à la remise des clés et à la réalisation d'un état des lieux.

Le jour de la remise des clés, vous devrez fournir une attestation d'assurance couvrant tous les risques liés à l'occupation des locaux et remettre un chèque de caution de 1 515.00 € et 300€ à l'ordre du Trésor Public, qui vous sera rendu, sous huitaine, si aucun dégât n'a été constaté.

Fait à Lailly-en-Val, le